La forêt de Champlain



RICHARD CHARTIER
OXYGÈNE
richard.chartier@lapresse.ca

« Il s'appelle comment, ce sentier ? »

Mon guide, pour ne pas dire mon hôte, continue de marcher de son pas mesuré, indifférent à la chaleur que lui infligent ses jeans, son chandail et sa chemise de coton.

« Je ne sais pas, je pense qu'il n'a pas de nom. »

Une première intersection, puis une deuxième, sans indications. Sentier d'habitués, donc, surtout fréquenté par des gens qui ont toujours marché ici.

Celui qui progresse devant moi a passé son enfance au bas de la côte, et ses bonnes jambes de randonneur, c'est ici qu'il les a faites. Il est d'ici, même s'il habite maintenant à Montréal. C'est pour ça qu'il est en quelque sorte mon hôte.

Depuis notre départ, aux limites d'un secteur résidentiel de Saint-Hilaire, des tas de grosses pierres jalonnent notre route qui monte modérément.

Il n'est pas très difficile de savoir où on va puisque tous les sentiers — on ne fait pas 10 pas sans en voir un apparaître, une vraie toile d'araignée ! — convergent vers ces grandes masses qui emplissent le ciel. Elles font partie du massif du mont Saint-Hilaire. La montagne de gauche dresse de hautes parois rocheuses qui ressemblent de loin à un front d'éléphant. La montagne de droite, c'est le classique Pain de sucre, dont le sommet rocheux offre un point de vue spectaculaire sur la Montérégie.

Le vrai prétexte de cette sortie, ce n'est pas le Pain de sucre, mais le chemin qui y mène, pas très long, abrupt.

La blonde de mon guide s'est beaucoup vantée avant le départ de marcher très lentement, d'économiser ses énergies, mais je dois augmenter la cadence pour revenir à sa hauteur.

« C'est la sortie idéale pour se mettre en jambes, explique-t-elle. La montée qui s'en vient, ça nous fait un *workout.* Si j'habitais près d'ici, je monterais au Pain de sucre tous les jours, même avant d'aller travailler. »

Le sentier se met en effet à monter et sa verticalité semble s'accentuer après quelques mesures. À vrai dire, on l'a dans le nez, le sentier. Assez terreux, il doit être vraiment ardu à la pluie ou juste après. Il faut se faire des prises avec les cailloux et des racines.

« C'est encore plus difficile quand il fait très sec, souligne l'énergique marcheuse. Ça devient alors encore plus glissant, le sol se défait sous nos pieds. »

La bonne porte...

Si vous le voulez bien, et même si vous ne le voulez pas, arrêtons ici cette marche. Elle est non seulement clandestine, mais elle cause des dommages à un site que l'UNESCO a classé en 1978 réserve de la biosphère, la première d'ailleurs au Canada. Revenons sur nos pas et rendons-nous plutôt au Centre de la nature, 422, chemin des Moulins. C'est à cinq minutes en auto. Il y a là une guérite, il faut payer, mais il faut ce qu'il faut.

Cette sortie clandestine, je l'ai réalisée au mois de mai. Je me suis rendu au sommet du Pain de sucre et j'en fais ici mon *mea culpa.* Ce n'est qu'après, en procédant à quelques vérifications, que je me suis rendu compte de la gravité de la situation et de la nécessité de mettre un frein à ce qui constitue — lorsque l'on met bout à bout toutes ces petites randonnées innocentes — un véritable saccage.

La situation est tellement grave que les autorités du Centre de la nature ont décidé d'interdire complètement l'accès du secteur Dieppe et de la Vallée pour la période automnale. Depuis trois ans, des travaux de renaturalisation et de reboisement ont cours dans ce flanc auquel, en toute autre saison, ont accès les seuls membres dûment enregistrés. Cet accès est canalisé dans un sentier clairement balisé.

Le mont Saint-Hilaire n'est pas un parc mais la propriété privée de l'Université McGill. L'institution se réserve une partie importante du massif, d'un côté du lac Hertel, pour mener des études scientifiques. Une autre partie de la montagne, accessible par le Centre de la nature, accueille un nombre sans cesse croissant de visiteurs — il y en a eu 120 000 l'an dernier — qui ont le choix de plusieurs sentiers offrant des degrés de difficulté divers et qui peuvent se rendre jusqu'au sommet Dieppe sans causer de dommages.

Les restrictions ne s'appliquent qu'au flanc escarpé qui sépare le mont Dieppe et le Pain de sucre du secteur résidentiel. Le couvert végétal y est, en raison de l'escarpement, très fragile (la terre qui se détache sous nos pieds). On y trouve de surcroît une aire de nidification du faucon pèlerin.

La zone interdite n'est donc pas si grande. Les habitués qui se sentent lésés sont ceux qui refusent de se rendre au Centre de la nature pour accéder au massif et qui ne veulent pas verser un droit de passage. Sans parler des fervents de véhicules tout-terrain...

Interventions et persuasion

Il y a deux semaines, j'ai eu l'occasion de remettre mes pendules à l'heure lors d'une conversation téléphonique avec le directeur du Centre de la nature, Kees Vanderheyden, suivie d'une période d'observation du travail des patrouilleurs sur le terrain.

On compte pas moins de 10 000 visites clandestines dans le secteur en question, pourtant clairement signalisé. Les interventions des patrouilleurs se font en douce, avec le sourire, et tournent généralement en petite séance d'information.

La coordonnatrice aux activités et services, Geneviève Poirier-Ghys, remarque que les résidants des abords immédiats de la montagne, d'abord réticents aux consignes d'interdiction, sont maintenant les meilleurs alliés du projet de renaturalisation.

Une affichette suspendue à un cordon interdisant un sentier avait récemment disparu mais, comme par magie, elle a réapparu cousue dans une jaquette de jute. Geneviève : « C'est l'oeuvre d'une personne que nous ne connaissons pas. Un membre mystère. Cela montre le genre de complicité que nous sommes en train de développer avec le voisinage. Nos efforts ne sont pas vains. »

Il faut faire un effort de compréhension. Le mont Saint-Hilaire abrite une forêt primaire, similaire à celle qu'a rencontrée Champlain lorsqu'il est arrivé dans la région. « Cette forêt est comme un musée, explique Kees Vanderheyden. Y mettre les pieds, c'est comme mettre ses doigts sur un tableau dans un musée. Un doigt, une fois, c'est peu, mais 10 000 par année... »

Centre de la nature du mont Saint-Hilaire :
422, chemin des Moulins, Mont-Saint-Hilaire,
450-467-1755,
info@centrenature.qc.ca
Pour s'y retouver :
Se rendre à Mont-Saint-Hilaire par l'autoroute 20 ou par la 116. La rue Fortier devient Ozias-Leduc, prendre le chemin de la Montagne à gauche et surveiller l'entrée du Centre, au début du chemin des Moulins.

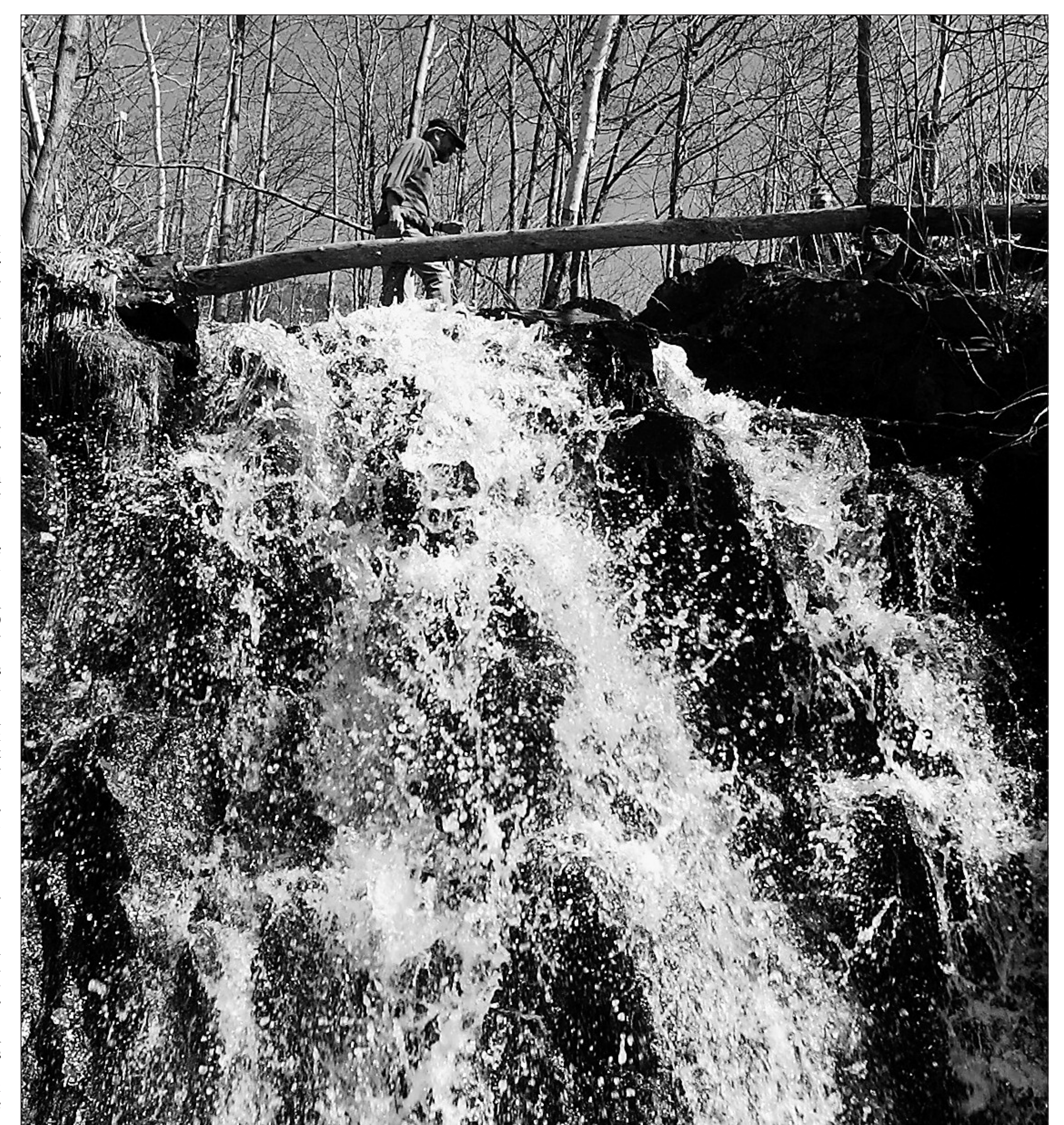


Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Une chute à flanc de montagne, au mont Saint-Hilaire.